



## **Sommaire**

- 1 - Concours papier
- 2 - Concours Image Projétée
- 3 - Quadrimage
- 5 - Tableau récapitulatif



# Union Régionale Centre Val de Loire

## UR-07



## **A BRIARE le 01 mars 2025**

### **CONCOURS RÉGIONAL PAPIER - 2025**

#### **Monochrome – Couleur – Nature – Auteur**

#### **Article 1 - Conditions de participation.**

La participation est réservée aux auteurs des clubs des départements (18-45-36-41-28-37). Pour les membres non fédérés, voir la procédure (adhésion dite Open).

- **Une photo ne peut concourir qu'une seule fois : soit en couleur soit en monochrome soit en nature, et une seule année.**
- **Un auteur participant dans une compétition nationale (Coupe de France, National 1) ne peut pas concourir en régional dans la même catégorie.**

#### **Article 2 – Définitions**

Le Concours Papier comporte quatre sections :

- Libre Couleur
- Libre Monochrome
- Nature Couleur ou Monochrome
- Concours d'auteur

Le sujet est libre et l'auteur prend la responsabilité des sujets présentés (respect du droit d'auteur et du droit à l'image). L'auteur évitera de présenter des images tirées du même déclenchement, après recadrage, désaturation ou autre traitement.

Les images publiées dans les Florilèges FPF (toutes compétitions confondues) ne peuvent plus jamais participer à un concours fédéral.

Les séries présentées les années précédentes sont exclues, sauf si au minimum trois-quarts des images sont nouvelles.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

Nombre de photos par club : **illimité.**

Nombre de photos par auteur : **4 maximum par discipline.**

Une photo ne peut concourir qu'une seule fois, soit en couleur, soit en monochrome, soit en nature, et une seule année.

#### **Spécificité du concours Auteur**

Chaque œuvre comportera de **8 à 15 photos**, Noir-et-Blanc et/ou Couleur, et devront être présentées de façon à assurer un ensemble harmonieux.

L'auteur peut joindre un texte non obligatoire, anonyme, d'une dizaine de lignes maximum

– 1000 caractères espaces compris, dans le but d'expliquer sa démarche. Ce texte sera montré à la fin de la série. Il doit être dans la même présentation et le même format que celui utilisé pour les photos. Ce texte est à télécharger sur le site (JPG ou PDF), comme la dernière photo de la série

### **Article 3 – Constitution des dossiers**

Le plus grand soin est demandé aux participants dans la réalisation du montage de leurs photos. Il est important que tous les participants soient conscients des dommages que pourrait créer à d'autres photos, une réalisation bâclée.

Les supports qui déteignent et les adhésifs (type emballage ou peinture) sont interdits. Dans le cas où le support sert de passe partout, aucune aspérité, aucune surépaisseur, ne doivent apparaître au dos des photographies, hormis la photo et l'étiquette d'identification. L'ajout d'une feuille au dos du passe partout, devra faire les mêmes dimensions que le support initial. Une photo papier présentée doit être solidaire de son support.

Une photo et son support ne doivent comporter au recto aucun signe distinctif qui permettrait l'identification de l'auteur par les juges.

L'inscription se faisant de façon informatique sur internet, les étiquettes sont générées automatiquement et imprimables après téléchargement. Aucune modification n'est admise. Celles-ci doivent être collées au verso en haut à gauche dans le sens de la lecture de l'image.

En cas de différence entre la photo encodée sur fichier numérique et la photo papier, c'est la photo numérique qui sera prise en compte, entraînant la disqualification de la photo papier.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

Les œuvres doivent être présentées sur ou sous un support semi rigide en carton d'un format de 30x40 cm +/- 5 mm. Une totale liberté de dimension est laissée à l'œuvre à l'intérieur de ce format. L'épaisseur totale de la présentation doit être comprise entre 1 et 2,5 mm.

### **Spécificité du concours Auteur**

L'étiquette portant le code barre sera apposée au dos de la première photo.

Les œuvres doivent être présentées sur ou sous un support semi-rigide en carton ou alors sur un papier d'au moins 300 gr. Les côtés du format doivent être compris entre 30 et 50 cm avec tolérance de  $\pm$  / - 5 mm et d'une épaisseur totale ne dépassant pas 2,5 mm.

Une totale liberté est laissée à l'intérieur de ce format.

### **Spécificité du concours Libre Couleur**

La photographie couleur est un genre de la photographie qui utilise des techniques capables de représenter les couleurs qui sont traditionnellement produites pendant la phase de traitement des photographies. Elle diffère de la photographie noir et blanc (monochrome) qui n'enregistre qu'une seule source de luminance (luminosité) et utilise des médias capables uniquement d'afficher les nuances de gris.

### **Spécificité du concours Libre Monochrome**

Un œuvre noir et blanc allant du gris foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une œuvre noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie Noir et Blanc.

Cependant, une œuvre noir et blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur,

créée volontairement par l'auteur, devient une œuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie Couleur.

Pour tous les problèmes liés à la conversion du fichier couleur en fichier monochrome ainsi que les reflets de couleurs liés aux impressions, les images seront jugées au niveau de la qualité du monochrome et non comme une note éliminatoire. Il est demandé aux juges d'en tenir compte et de juger la photo en conséquence. Seul le commissaire peut prendre la décision d'éliminer la photo.

## **Spécificité du concours Nature Couleur ou Monochrome**

### 1. DÉFINITION

La Photographie Nature couvre tous les aspects du monde physique, à la fois animés et inanimés, qui n'ont pas été créés ou modifiés par les humains.

Les images Nature doivent transmettre la vérité de la scène photographiée. Une personne bien informée doit pouvoir identifier le sujet de l'image et être convaincue qu'elle a été présentée de manière honnête et qu'aucune pratique irrespectueuse n'a été utilisée afin de contrôler le sujet pour la capture de l'image.

La partie la plus importante d'une image Nature est l'histoire qu'elle raconte. Il est essentiel que toutes les techniques utilisées, que ce soit à la prise de vue ou en post-traitement, ne dénaturent pas l'histoire.

### 2. RÈGLES

Le bien-être du sujet est plus important que la photographie. La photographie animalière contribue à faire connaître la faune et la flore et à sensibiliser le plus grand nombre à la protection de la biodiversité. Cela signifie qu'appâter les sujets les sujets avec des créatures vivantes, le retrait d'oiseaux des nids, la capture ou l'enlèvement d'espèces sauvages (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes, ...) et plus généralement, tout comportement contribuant à un stress excessif et à la mise en danger d'une créature vivante dans le but d'obtenir une photographie est hautement interdit.

De telles photographies ne sont pas autorisées en compétition Nature et les juges seront vigilants et soucieux de ne pas les récompenser

En post-traitement est admis :

- Les techniques consistant à supprimer des éléments ajoutés par l'appareil photo, tels que les particules de poussière, des taches et le bruit numérique.
- Le recadrage des images.
- Bien entendu la photo devra rester naturelle et tous les traitements de post-production seront limités.
- La conversion de la surface complète des images couleur en images monochromes en niveaux de gris. Une conversion partielle n'est pas acceptée.

En post-traitement ou à la prise de vue n'est pas admis :

- L'infrarouge

Il est admis :

- Le « Focus Stacking » : combinaison d'images d'un même sujet avec des mises au point différentes dans l'appareil photo et fusionnées à l'aide d'un logiciel.
- Le Panoramique : la combinaison de plusieurs images d'un même sujet avec des champs de vision qui se chevauchent.
- Dans le cadre de l'astrophotographie seul est autorisé : l'AstroPaysage (NightScape) : combinaison d'une référence terrestre et d'un ciel étoilé, en une nuit unique et en un lieu unique. Les paysages devront être dépourvus d'éléments construits ou portant l'empreinte de la main de l'homme.

- La Multi-Exposition : La combinaison d'images par mélange d'exposition dans l'appareil photo.

### Spécificité du concours Auteur

Une série auteur, c'est un ensemble d'images cohérentes entre elles.

Dans la série on peut faire passer un message ou partager une émotion. Dans cet ensemble photographique cohérent, les différentes photos sont liées entre elles par un élément commun fort et identifiable. Les photos se complètent tout en étant différentes les unes des autres. Chaque photo est à considérer comme un élément faisant partie d'un tout.

Une série n'est pas une suite de photos accumulées au fil du temps. Ce n'est pas non plus un simple assemblage sur un même sujet. Ce n'est pas non plus le même sujet photographié plusieurs fois sous des angles différents, ni une accumulation de photos traitant d'un même sujet.

C'est une production visuelle réfléchie et construite, dans le but de faire partager un message ou une émotion. Chaque photo a sa place dans la série, et l'ordre n'est pas indifférent. Ce sont comme des mots dans une phrase ou une histoire qui aurait une introduction, un développement et une conclusion.

Ce concours régional est réservé aux épreuves papier et il est sélectif pour le concours national correspondant.

### **Article 4 – Inscriptions**

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

<http://copain.federation-photo.fr/>

Se connecter, puis concours régionaux (voir mode d'emploi ci-joint)

Elles seront closes le **lundi 03/02/2025** à minuit.

Chaque auteur procédera à l'enregistrement de toutes ses photos.

Au minimum une des deux dimensions (largeur ou hauteur) doit être égale à **1920 pixels**, format jpeg, et d'un **pooids < 3 Mo**.

Les fichiers sont nommés par un numéro à 12 chiffres, les dix premiers sont le numéro de la Carte Photographe FPF, les deux derniers correspondent au numéro d'ordre généré automatiquement sur le site d'inscription aux concours. Les titres ont toute leur importance, limitez-les à 25 caractères. (Majuscule au début du titre et des noms propres).

Les inscriptions devront être faites par chaque auteur pour le concours Auteur qui est un concours individuel et devront être faite de préférence par le "Contact Club" (Président, trésorier, secrétaire ou contact Fédération) pour les autres concours.

	Inscription	Date compétition	Date résultats	Organisateur	Commissaire
1 - Papier Monochrome	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/2025	01/03/2025	Briare Déclic	Cédric Jachimowicz
2 - Papier Couleur	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/2025	01/03/2026	Briare Déclic	Guy Bouquier
5 - Papier Nature	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/2025	01/03/2025	Briare Déclic	François Depigny
7 - Concours Auteurs - Papier	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/2025	01/03/2025	Briare Déclic	Nicolas Sajot

**Attention !** L'accès aux pages concernant ces concours sera bloqué à la fin des inscriptions. Aucune modification ne pourra être apportée après cette date.

### **Article 5 – Expédition**

Les photos seront expédiées par voie postale au commissaire régional concerné et reçues avant le **dimanche 16/02/2025**.

Les photos pourront être récupérées soit

- Le jour du jugement
- Lors de l'AG de l'UR
- En joignant les frais de retour dans leur colis (liasse colissimo et chèque à l'ordre du club organisateur).

**Les photos qui ne seront pas reprises après la tenue de l'AG seront détruites.**

## Article 6 – Jugement

Le jury sera constitué de trois personnalités du monde photographique, extérieures ou non à la région, mais n'ayant aucun lien avec les clubs concourants dans la compétition qu'ils jugent. Elles sont choisies par le commissaire régional et validées par le responsable régional des compétitions.

Ces compétitions seront jugées en public.

Une notation de 6 à 20 comparative sera appliquée.

Les résultats seront annoncés par le commissaire concerné et commentés par les juges.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

- Classement général par œuvre
- Classement par auteur : sur les 3 meilleures photos
- Classement par club : sur les 6 meilleures photos

Des récompenses seront remises aux auteurs et aux clubs lauréats lors de l'AG de l'UR

- Coup de cœur de chaque juge
- Meilleure photo
- 1er auteur
- 1er club

Spécificité du concours Auteur

Les résultats seront commentés par les juges.

En cas d'ex-æquo, les juges délibéreront.

\*\*\*\*\*

## → – Sélection pour le Concours National 2 papier - Couleur – Monochrome – Nature

C'est le commissaire qui est chargé des inscriptions pour le N2

Tableau clubs concours photos	National 2
Nombre de participants	Suivant les quotas régionaux
Nombre d'œuvres maxi par clubs	6
Nombre d'œuvres maxi par auteur	3
Classement club	Les 6 meilleures œuvres
Classement auteur	Sur 3 œuvres
Résultats clubs	Les 18 premiers accèdent en N1
	Au-delà du 18 <sup>e</sup> redescendent en Régional

En fonction du **quota attribué à chaque région**, un nombre déterminé d'images seront présentées au "Concours National 2".

**Nouveau cette année**

**Voir le Guide des compétitions nationales**

**page 41**

## Sommaire

## **Gestion des colis : (réception avant le dimanche 16/02/2025)**

Dès le postage du colis, prévenir le commissaire concerné

A la réception des colis, le commissaire enverra un avis de réception par e-mail à l'expéditeur.

### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Couleur**

**Guy Bouquier**  
**7 rue du Carrouge**  
**45450 Fay aux loges**

**Cordonnées du commissaire Couleur**

Tel : **06 86 45 84 16**

E-mail : [guy.bouquier@wanadoo.fr](mailto:guy.bouquier@wanadoo.fr)

### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Monochrome**

**Jachimowicz Cédric**  
**518 rue des hautes vareennes**  
**45200 Amilly**

**Cordonnées du commissaire Monochrome**

Tel : **06 68 24 89 64**

E-mail : [cedjachim@gmail.com](mailto:cedjachim@gmail.com)

### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Nature**

**Club photos ACAPI**  
**Mairie d'Ingré, 14 place de la mairie BP31**  
**45140 Ingré**

**Cordonnées du commissaire Nature**

Tel : **07 87 87 77 37**

E-mail : [ftrainou@yahoo.fr](mailto:ftrainou@yahoo.fr)

### ➤ **Adresse d'expédition des colis pour le concours Auteur**

**Nicolas Sajot**  
**250 Allée du Clos du Petit Bois**  
**45160 Olivet**

**Cordonnées du commissaire Auteur**

Tel : **06 78 81 10 93**

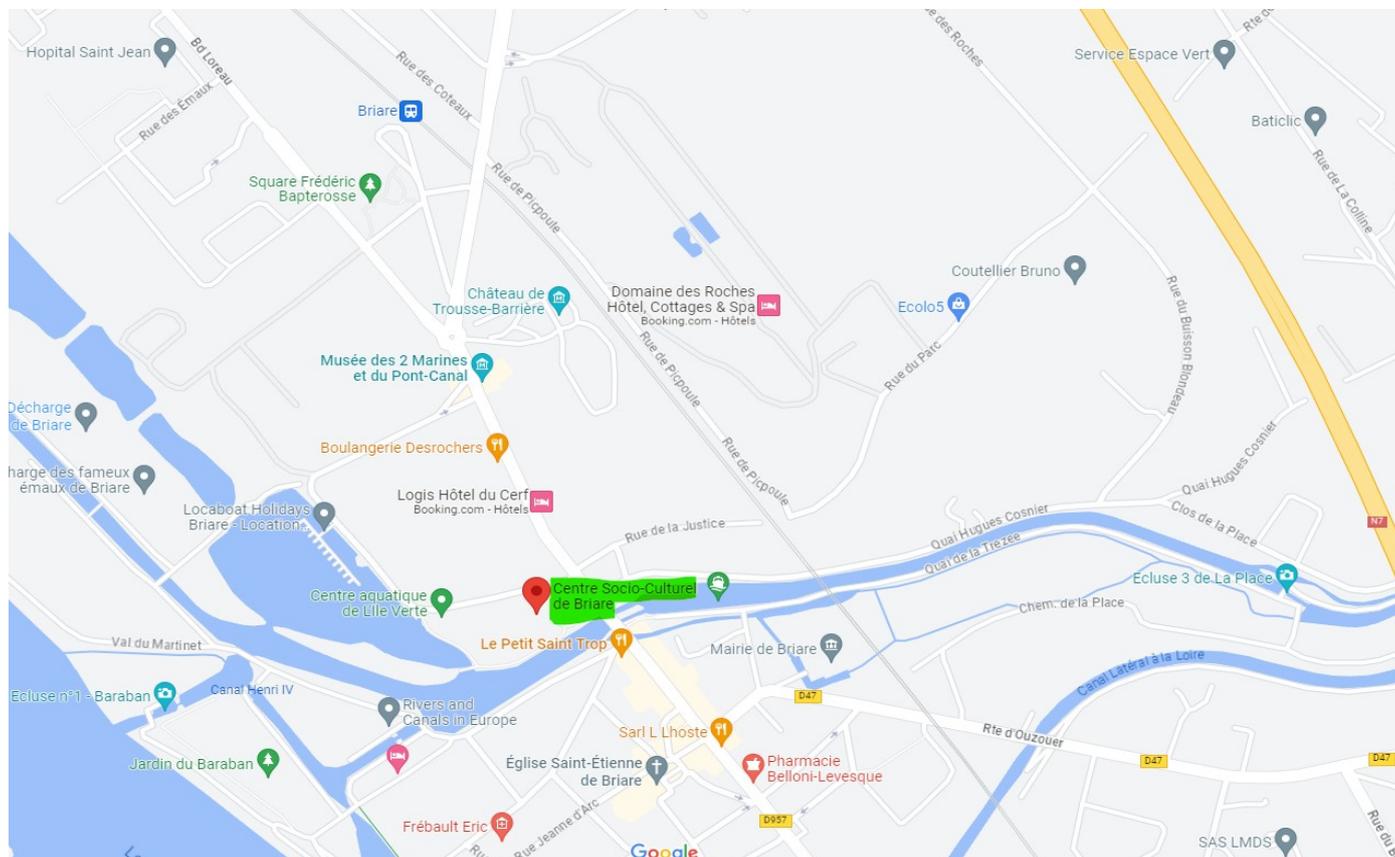
E-mail : [nicolas.sajot@yahoo.fr](mailto:nicolas.sajot@yahoo.fr)

## **Sommaire**

## BRIARE le 01 mars 2025

### Le club organisateur : Briare Déclic

#### Plan de la salle : CSC Square PA Thiébauld 45250 Briare



*Ces concours sont l'occasion de nous rencontrer autour de notre passion et permettent d'évaluer nos images en les comparant à d'autres et aussi de voir ce qui se pratique dans d'autres associations photographiques.*

Bonne chance....

Contact pour informations complémentaires sur les compétitions :

**Dominique Saunier**  
**06 64 29 75 37**  
**[imapronb@federation-photo.fr](mailto:imapronb@federation-photo.fr)**

**\*\* Ne pas oublier de consulter également le [Guide des compétitions FPF 2025](#)**

**en particulier les pages 23 & 47 sur les droits d'auteur.**

### Sommaire



# Union Régionale Centre Val de Loire

## UR-07



### CONCOURS RÉGIONAL IMAGE PROJÉTÉE

#### Couleur – Monochrome – Nature & Quadrimage

→ – **Conditions de participation. (être adhérent de la FPF)**

La participation est réservée aux auteurs des clubs des départements (18-45-36-41-28-37).

- Nombre de photos par club : **illimité**.
- Nombre de photos par auteur : **4 maximum** par discipline.

**Une photo ne peut concourir qu'une seule fois : soit en couleur soit en monochrome soit en nature, et une seule année.**

Les images publiées dans les Florilèges FPF (toutes compétitions confondues) ne peuvent plus jamais participer à un concours fédéral (sauf celles des concours "Auteurs").

L'auteur évitera de présenter des images tirées du même déclenchement, après recadrage, désaturation ou autre traitement.

**Sujet** : libre, l'auteur prenant la responsabilité des sujets présentés (respect du droit d'auteur et du droit à l'image).

Un auteur participant dans une compétition nationale (Coupe de France, National 1) ne peut pas concourir en régional dans la même catégorie.

→ - **Le Concours Image Projétée comporte trois sections**

- Image Couleur
- Image Monochrome
- Nature Couleur ou Monochrome

Le sujet est libre et l'auteur prend la responsabilité des sujets présentés (respect du droit d'auteur et du droit à l'image). L'auteur évitera de présenter des images tirées du même déclenchement, après recadrage, désaturation ou autre traitement.

Les images publiées dans les Florilèges FPF (toutes compétitions confondues) ne peuvent plus jamais participer à un concours fédéral.

Les séries présentées les années précédentes sont exclues, sauf si au minimum trois-quarts des images sont nouvelles.

Spécificité des concours Libre couleur, Libre Monochrome et Nature Couleur ou Monochrome

Nombre de photos par club : **illimité**.

Nombre de photos par auteur : **4 maximum par discipline**.

Une photo ne peut concourir qu'une seule fois, soit en couleur, soit en monochrome, soit en nature, et une seule année.

### **Définition des images couleurs :**

La photographie couleur est un genre de la photographie qui utilise des techniques capables de représenter les couleurs qui sont traditionnellement produites pendant la phase de traitement des photographies. Elle diffère de la photographie noir et blanc (monochrome) qui n'enregistre qu'une seule source de luminance (luminosité) et utilise des médias capables uniquement d'afficher les nuances de gris.

### **Définition des images monochromes :**

Un œuvre noir et blanc allant du gris foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une œuvre noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie Noir et Blanc.

Cependant, une œuvre noir et blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur, créée volontairement par l'auteur, devient une œuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie Couleur.

Pour tous les problèmes liés à la conversion du fichier couleur en fichier monochrome ainsi que les reflets de couleurs liés aux impressions, les images seront jugées au niveau de la qualité du monochrome et non comme une note éliminatoire. Il est demandé aux juges d'en tenir compte et de juger la photo en conséquence. Seul le commissaire peut prendre la décision d'éliminer la photo.

### **Définition des Images Nature (couleur / monochrome) :**

#### 1. DÉFINITION

La Photographie Nature couvre tous les aspects du monde physique, à la fois animés et inanimés, qui n'ont pas été créés ou modifiés par les humains.

Les images Nature doivent transmettre la vérité de la scène photographiée. Une personne bien informée doit pouvoir identifier le sujet de l'image et être convaincue qu'elle a été présentée de manière honnête et qu'aucune pratique irrespectueuse n'a été utilisée afin de contrôler le sujet pour la capture de l'image.

La partie la plus importante d'une image Nature est l'histoire qu'elle raconte. Il est essentiel que toutes les techniques utilisées, que ce soit à la prise de vue ou en post-traitement, ne dénaturent pas l'histoire.

#### 2. RÈGLES

Le bien-être du sujet est plus important que la photographie. La photographie animalière contribue à faire connaître la faune et la flore et à sensibiliser le plus grand nombre à la protection de la biodiversité. Cela signifie qu'appâter les sujets avec des créatures vivantes, le retrait d'oiseaux des nids, la capture ou l'enlèvement d'espèces sauvages (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes, ...) et plus généralement, tout comportement contribuant à un stress excessif et à la mise en danger d'une créature vivante dans le but d'obtenir une photographie est hautement interdit.

De telles photographies ne sont pas autorisées en compétition Nature et les juges seront vigilants et soucieux de ne pas les récompenser

En post-traitement est admis :

- Les techniques consistant à supprimer des éléments ajoutés par l'appareil photo, tels que les particules de poussière, des taches et le bruit numérique.
- Le recadrage des images.
- Bien entendu la photo devra rester naturelle et tous les traitements de post-production seront limités.
- La conversion de la surface complète des images couleur en images monochromes

en niveaux de gris. Une conversion partielle n'est pas acceptée.

En post-traitement ou à la prise de vue n'est pas admis :

- L'infrarouge

Il est admis :

- Le « Focus Stacking » : combinaison d'images d'un même sujet avec des mises au point différentes dans l'appareil photo et fusionnées à l'aide d'un logiciel.
- Le Panoramique : la combinaison de plusieurs images d'un même sujet avec des champs de vision qui se chevauchent.
- Dans le cadre de l'astrophotographie seul est autorisé : l'AstroPaysage (NightScape) : combinaison d'une référence terrestre et d'un ciel étoilé, en une nuit unique et en un lieu unique. Les paysages devront être dépourvus d'éléments construits ou portant l'empreinte de la main de l'homme.
- La Multi-Exposition : La combinaison d'images par mélange d'exposition dans l'appareil photo.

## → – Inscriptions

Seules les œuvres sur support numérique sont autorisées.

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

<http://copain.federation-photo.fr/>

Les inscriptions pourront être faites par chaque auteur ou de préférence, globalement, par un "Contact Club" (Président, trésorier, secrétaire ou contact Fédération).

Entre le **01/12/2024** et le **10/02/2025** (voir le calendrier)

Désignation	Jugement	Date compétition	Inscription	Résultat
03 - Image Projetée Monochrome	Internet médailles	23 Février 2025	01 Décembre 2024 au 10 Février 2025	01 Mars 2025
04 - Image Projetée Couleur	Internet médailles	23 Février 2025	01 Décembre 2024 au 10 Février 2025	01 Mars 2025
06 - Image Projetée Nature	Internet médailles	23 Février 2025	01 Décembre 2024 au 10 Février 2025	01 Mars 2025

Elles seront closes le **lundi 10/02/2025** à minuit.

Chaque auteur procédera à l'enregistrement de toutes ses photos.

Au minimum une des deux dimensions (largeur ou hauteur) doit être égale à **1920 pixels**, format jpeg, et d'un **poids < 3 Mo**.

Les fichiers sont nommés par un numéro à 12 chiffres, les dix premiers sont le numéro de la Carte Photographe FPF, les deux derniers correspondent au numéro d'ordre généré automatiquement sur le site d'inscription aux concours. Les titres ont toute leur importance, limitez-les à 25 caractères. (Majuscule au début du titre et des noms propres).

Les inscriptions devront être faites par chaque auteur pour le concours Auteur qui est un concours individuel et devront être faite de préférence par le "Contact Club" (Président, trésorier, secrétaire ou contact Fédération) pour les autres concours.

**Attention !** L'accès aux pages concernant ces concours sera bloqué à la fin des inscriptions. Aucune modification ne pourra être apportée après cette date.

**• Aucun signe distinctif permettant d'identifier un Club ou un Auteur n'est accepté.**

## → – Jugement.

Composition du jury : trois personnes du monde photographique ou artistique reconnues, **extérieures à la Région** et n'ayant aucun lien avec les clubs concourant dans la compétition qu'ils jugent.

Lesdites compétitions seront jugées par **Internet**.

La période de notation commence après la fin des inscriptions.

Les photos sont présentées dans un ordre aléatoire préservant l'anonymat des œuvres.

## → – Palmarès.

Proclamation des résultats : **01/03/2025 (à Briare en projection dans l'auditorium)**

- Classement général par œuvre.

- Classement par Auteur : sur les 3 meilleures photos.

- Classement par Club : sur les 6 meilleures photos.

**Des récompenses** seront offertes aux auteurs et aux clubs lauréats.

### **Remise des prix à l'AG de l'UR**

- Coup de Coeur de chaque juge.

- Meilleure photo, 1<sup>er</sup> auteur, 1<sup>er</sup> club.

## → – Sélection pour le Concours National 2 Image Projetée Couleur – Monochrome – Nature

C'est le commissaire qui est chargé des inscriptions pour le N2

### **Nouveau cette année**

Tableau clubs concours photos	National 2
Nombre de participants	Suivant les quotas régionaux
Nombre d'œuvres maxi par clubs	6
Nombre d'œuvres maxi par auteur	3
Classement club	Les 6 meilleures œuvres
Classement auteur	Sur 3 œuvres
Résultats clubs	Les 18 premiers accèdent en N1
	Au-delà du 18 <sup>e</sup> redescendent en Régional

En fonction du **quota attribué à chaque région**, un nombre déterminé d'images seront présentées au "Concours National 2".

**Voir le Guide des compétitions nationales page 41**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter

**Dominique Saunier** : [doumsau@gmail.com](mailto:doumsau@gmail.com)

Commissaire Image Projetée Couleur et Monochrome

**Marie-Yvonne Thébault** : [thebaultmarieyvonne@gmail.com](mailto:thebaultmarieyvonne@gmail.com)

Commissaire Image Projetée Nature

**Sommaire**

## Quadrimage (en régional) \* sélectif pour le N2

C'est un concours individuel pas de classement club,

### Définition :

Est un concours par lequel les participants racontent ou décrivent une idée en quatre photos projetées, dans un ordre bien précis, et présenté comme une saynète.

Chaque image illustre une étape de la narration, dans le but de former un ensemble cohérent.

- La première photo, qu'on appellera « le contexte », présente le thème ou le sujet traité.
- La deuxième et la troisième photo, appelées « le développement », forment l'intrigue.
- La quatrième, appelée « le dénouement », conclue la progression visuelle et narrative de la série, et clos l'ensemble.

### Inscription :

Les inscriptions seront faites **par chaque auteur (2 quadrimages possibles\*)**

Seules les œuvres sur support numérique sont autorisées.

Les inscriptions seront faites uniquement sur le site Concours de la FPF :

**<http://copain.federation-photo.fr/>**

Il suffira de charger ses 4 images sur le site Compétitions. Chaque image devra s'inscrire dans un format de 1920 x1920 et avoir un poids maximum de 3Mo.

Entre le **01/12/2024** et le **10/02/2025 (voir le calendrier)**

09 - Quadrimage

Internet  
médaillles

23 Février 2025

01 Décembre 2024 au 10 Février 2025

01 Mars 2025

Elles seront closes le **lundi 10/02/2025** à minuit.

**Les récompenses :** (Remise des prix à l'AG de l'UR)

- Coup de Coeur de chaque juge.
- Meilleur Quadrimage

\*\*\*\*\*

## Quadrimage (en national)

**Un Quota de 33 % des séries présentées dans l'UR sera retenu pour le \*N2 :**

- **1 seul quadrimage par auteur ==> (le mieux classé)**

**C'est le commissaire qui est chargé des inscriptions pour le N2**

9 - National 2 Quadrimage

Du 02/01/2025 au  
31/12/2025

31/12/2025

31/12/2025

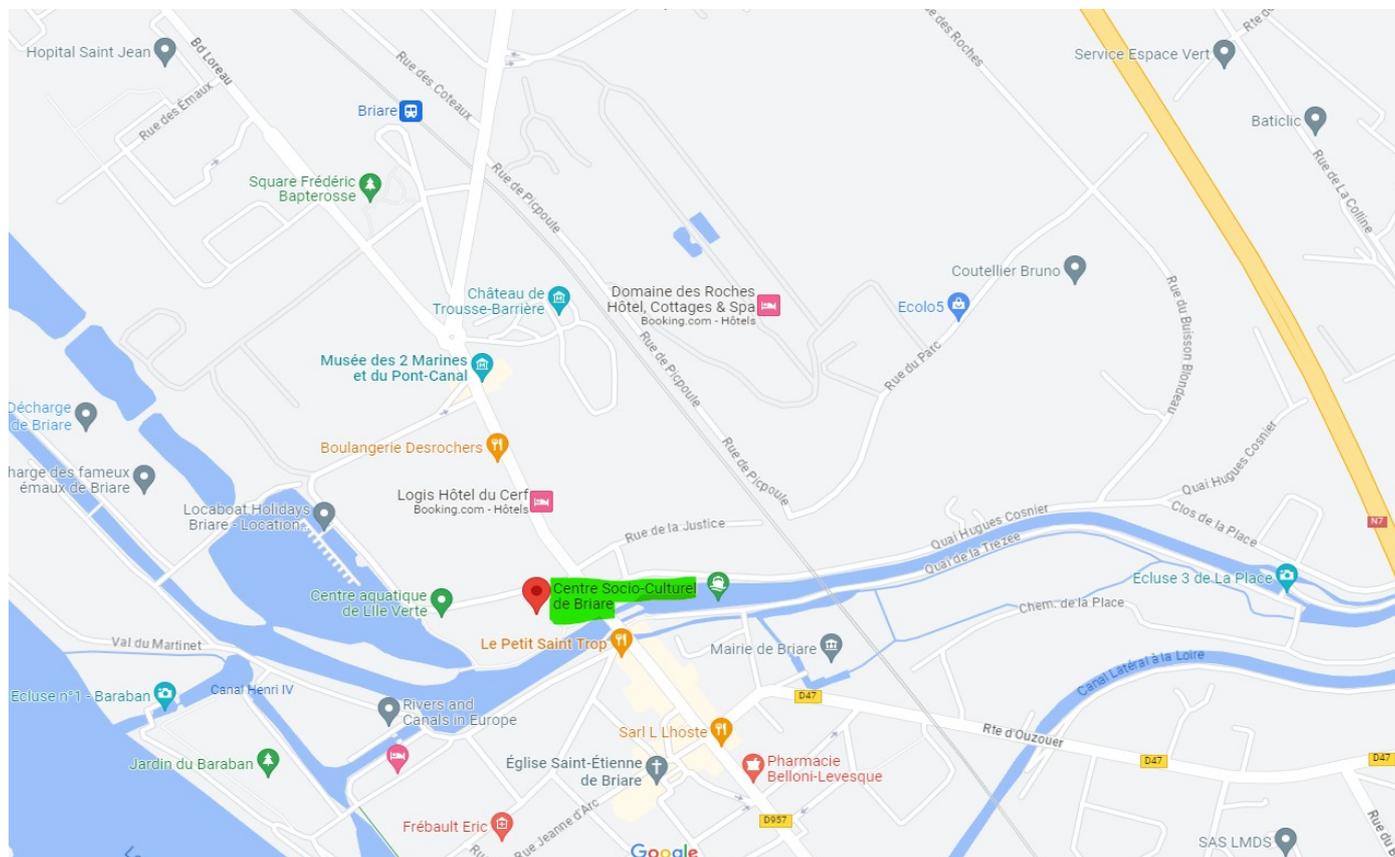
Les dates du N2 :

## **Sommaire**

## BRIARE le 01 mars 2025

### Le club organisateur : Briare Déclic

#### Plan de la salle : CSC Square PA Thiébault 45250 Briare



*Ces concours sont l'occasion de nous rencontrer autour de notre passion et permettent d'évaluer nos images en les comparant à d'autres et aussi de voir ce qui se pratique dans d'autres associations photographiques.*

Bonne chance....

Contact pour informations complémentaires sur les compétitions :

**Dominique Saunier**  
**06 64 29 75 37**  
**[impronb@federation-photo.fr](mailto:impronb@federation-photo.fr)**

**\*\* Ne pas oublier de consulter également le [Guide des compétitions FPF 2025](#)**

**en particulier les [pages 23 & 47](#) sur les droits d'auteur.**

### Sommaire

## Tableau récapitulatif

### Compétitions 2025 – UR07

Intitulé du concours	Inscription	Date compétition	Date résultats	Organisateur	Commissaire
1 - Papier Monochrome	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">Cédric Jachimowicz</a>
2 - Papier Couleur	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/25	01/03/26	Briare Déclic	<a href="#">Guy Bouquier</a>
3 - Image Projetée Monochrome	Du 01/12/2024 au 10/02/2025	23/02/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">Dominique Saunier</a>
4 - Image Projetée Couleur	Du 01/12/2024 au 10/02/2025	23/02/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">Dominique Saunier</a>
5 - Papier Nature	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">François Depigny</a>
6 - Image Projetée Nature	Du 01/12/2024 au 10/02/2025	23/02/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">Marie-yvonne Thebault</a>
7 - Concours Auteurs - Papier	Du 01/12/2024 au 03/02/2025	01/03/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">Nicolas Sajot</a>
8 - <i>Audiovisuel</i>	<i>Du 02/01/2025 au 02/01/2025</i>	<i>02/01/25</i>	<i>31/12/25</i>		
9 - <i>Quadrimage</i>	Du 01/12/2024 au 10/02/2025	23/02/25	01/03/25	Briare Déclic	<a href="#">Yannick Bacro</a>

### Sommaire